

## Réforme de la Justice : Jean-Pierre Sueur veut des «mesures simples, nécessaires et suffisantes »

mar, 03/11/2015 - 19:13 | rzampa **lustice** 



Image:

[1]

**RÉFORME** - La réforme de la Justice était en débat sur le plateau de la Chaine parlementaire avec comme invité le sénateur socialiste du Loiret, Jean-Pierre Sueur, ancien président de la commission des lois au Sénat.

Les textes sont, au cours de cette semaine, présentés et examinés en première lecture par la garde des Sceaux devant les sénateurs, dans le but de renforcer l'indépendance des magistrats... sans la garantir totalement. Mais quel est le pays au monde où existe réellement cette indépendance ? En France, les juges sont indépendants, ne dépendant (en théorie) que du Conseil supérieur de la magistrature. Sauf que si les magistrats demandent une véritable indépendance de la Justice, c'est qu'il y a anguille sous roche, non ? Pourquoi leur demanderait-on, sinon, de lister leurs problèmes ?

La réforme de la Christiane Taubira est, dit-elle, « de faire entrer la justice dans le XXIe siècle ». Son budget augmente mais la France part toutefois de la 37e place sur 43 pour son budget consacré à la Chancellerie.

«Éviter de se faire sanctionner tous les mois par la cour européenne des droits de l'Homme»

Jean-Pierre Sueur se dit, lui, « un ardent partisan de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature ». « Puisqu'il y a un texte arrivé à l'Assemblée, puis au Sénat, je demande qu'il poursuive son cours. Je pense qu'on devrait arriver à l'indépendance du parquet par des mesures simples, nécessaires et suffisantes. On devrait arriver à une réforme constitutionnelle et ainsi obtenir un texte en France qui éviterait de se faire sanctionner tous les mois ou les deux mois par la cour européenne des droits de l'Homme », avance ce dernier.

Mais rappelons que les piliers d'un pays sont l'Éxécutif, le Législatif, et... le Judiciaire. Faisant partie intégrante de cette Trinité, on imagine mal une Justice ignorant les deux premiers piliers, en affichant cette fameuse - et illusoire - indépendance de la justice. L'actualité récente (NdIr : l'affaire « Air Cocaïne ») nous le rappelle.

Dans son action qui consiste à juger, «un juge doit se départir de tout préjugé politique », précise Jean-Pierre Sueur, tout en laissant « une indépendance des syndicats de magistrats » qui, eux, sont



forcément politiques. Ça s'annonce, en effet, très compliqué.

FΜ

## **Exergue:**

« Je suis un ardent partisan de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature », Jean-Pierre Sueur.

loiret [2]
magistrat [3]
Garde des Sceaux [4]
Jean-Pierre Sueur [5]
christiane taubira [6]
réforme de la justice [7]
justice [8]



image une:

Gratuit :: non